

APPLICATION DE LA POLITIQUE CONCERNANT LES SOINS DE FIN DE VIE

Rapport du directeur général au Conseil d'administration de l'établissement et à la Commission sur les soins de fin de vie\* (Loi 2, Chapitre III, art. 8)  
1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023 (P1 à P13)

du: 1<sup>er</sup> avril 2022 au: 31 mars 2023

Activité	Information demandée	Site ou installation				Total
		Centre hospitalier	CHSLD	Domicile	Maison de soins palliatifs	
Soins palliatifs et de fin de vie	<b>Nombre de personnes en soins palliatifs et de fin de vie en centre hospitalier de courte durée pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023</b> Source de données: CLINIBASE ou MEDI-PATIENT (selon l'installation) Note: Sont exclues les personnes en soins palliatifs et de fin de vie hors unités de soins palliatifs.	831				N/A
	<b>Nombre de personnes en soins palliatifs et de fin de vie en centre d'hébergement et de soins de longue durée pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023</b> Source de données : CLINIBASE		1 058			N/A
	<b>Nombre de personnes en soins palliatifs et de fin de vie à domicile pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023</b> Source de données : I-CLSC			2 391		N/A
	<b>Nombre de personnes en soins palliatifs et de fin de vie en maison de soins palliatifs pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023</b> Source de données : Statistiques périodiques des maisons de soins palliatifs (nombre d'admissions)				592	N/A
Sédation palliative continue	<b>Nombre de sédations palliatives continues administrées</b> Source de données : Formulaires de consentement à la sédation palliative continue — AH-880 DT9231 (2015-12)	2	3	3	17	25
Aide médicale à mourir	<b>Nombre de demandes d'aide médicale à mourir formulées</b> Source de données : Formulaires de demande d'aide médicale à mourir — AH-881 DT9232 (rév.2021-11) Notes : Le système de déclaration entré en vigueur en novembre 2018 (formulaire électronique) ne permet pas à l'établissement de recenser toutes les demandes d'AMM formulées puisque les demandes non administrées n'y sont pas inscrites. Seuls quelques formulaires d'AMM non administrées sont disponibles par le groupe interdisciplinaire de soutien (GIS).	112	15	89	40	256
	<b>Nombre d'aides médicales à mourir administrées</b> Source de données : Formulaires de déclaration de l'administration d'aide médicale à mourir — Partie 1— AH-882-1 DT9233 (2017-12)	112	15	71	38	236
	<b>Nombre d'aides médicales à mourir non administrées</b> Source de données : Formulaires de déclaration de l'administration d'aide médicale à mourir — Partie 1— AH-882-2 DT9233 (2017-12)	0	0	18	2	20